Sugar

Par **Sugar**, le **08/07/2007** à **12:25**

Bonjour !

Cela fait quelques semaines que je parcours ce forum que je trouve très intéressant et fort sympathique. Aujourd'hui, je décide donc de m' y inscrire et d'y participer personnellement.

Je viens de finir ma première année de droit.
Pourquoi avoir choisi le droit ?
J'ai eu mon BAC ES l'année dernière et en terminale, j'étais relativement indécise concernant mon orientation future. J'étais une bonne élève donc je pouvais aller dans n'importe quelle branche : prépa HEC, hypokhâgne, facs, etc. Finalement, j'ai opté pour le droit dans l'optique de devenir notaire. En choisissant le droit, j'avais un but, un métier en tête alors que si je choisissais prépa HEC, j'étais trop dans le flou à mon goût. Or, pour avancer, j'ai besoin d'avoir un objectif concret. De plus, une fac de droit se trouvait à 20 kms de chez moi (j'habite à la campagne), ce qui est non négligeable : cela évitait de quitter le cocon familial, de nombreux frais. Bref, c'était très pratique.
Avant de commencer cette première année de droit (fin août, début septembre), j'ai eu quelques doutes : j'avais peur que le droit ne me corresponde pas, j'avais peur de me tromper et cela m'embêter de louper encore une année (j'ai un an de retard à cause d'un problème de santé).
Mais ces doutes se sont vite évaporés. Dès le début, j'ai accroché au droit. Bien sûr, certaines matières m'ont plus plu que d'autres (et encore avec du recul, j'ai apprécié toutes les matières finalement, lol). Maintenant, je me rends compte qu'en début d'année, j'étais vraiment dans un esprit de découverte de la matière, j'étais "toute innoncente". Le premier semestre fini, je suis rentrée dans une phase de compréhension, de recherche, mon esprit juridique a commencé à se développer véritablement et c'est à ce moment-là que je me suis aperçue que le droit était devenue une véritable passion.
J'ai adoré ce deuxième semestre, notamment le droit constitutionnel de la Ve République (j'ai eu un excellent prof, cela peut expliquer certainement mon goût immodéré pour cette matière passionnante). J'ai passé beaucoup de temps à faire mes TDs mais je prennais un réel plaisir à les faire, même si des fois je ne savais plus où donner de la tête avec une demi-douzaine de livres étalés sur le bureau.
Bref, le droit est à présent une passion. Je ne me suis pas trompée dans mon orientation. Je ne fais pas du droit par dépit. J'aime vraiment ça. Et je n'ai qu'une envie : que cela recommence ! D'ailleurs, quatre mois de vacances c'est beaucoup trop ! lol
Je profite tout de même des vacances, et à mes heures perdues, je relis mon cours de droit constitutionnel et je vais entamer la lecture du précis Dalloz de Louis Favoreu (pendant l'année je l'ai surtout utilisé pour travailler mais je ne l'ai pas lu attentivement). Je vais également "zieuter" mon cours de droit de la famille, et peut-être approfondir certains points qui ne l'ont pas été pendant le semestre par manque de temps. C'est peut-être reculer pour

Image not found or type unknown

certains (je devrais peut-être commencer à livre des bouquins de matières de L2) mais si je fais cela, c'est juste par plaisir. Pour le moment, je ne préfère pas m'atteler aux matières de L2, j'ai peur de m'embrouiller plus qu'autre chose. J'attends donc (avec patience certes) les cours magistraux et les tds pour découvrir le droit des obligations ou encore le droit administratif. :oops:

Houla, je m'étale... Désolée Image not found or type unknown

Je vais peut-être m'arrêter là pour le moment.

Je vous souhaite une agréable journée. Dans le Sud-est, il fait un temps magnifique, malgré un petit vent qui vient de se lever.

Bon dimanche.

Par **Cynthia**, le **08/07/2007** à **14:23**

Bienvenu a toi Sugar

Tres belle présentation
Ca fait plaisir de voir ton évolution face à ta première année
;)

N'hésite pas a poster pour toutes questions Image not found or type unknown

Bien à toi
Cynthia

Par **deydey**, le **08/07/2007** à **14:55**

Sympa comme présentation... surtout que je pense que nous passions tous plus ou moins dans les différentes périodes que tu décris... si bien...

Bon courage à toi et profite bien de tes vacances, la L2 est un vrai marathon, qui nécessite pas mal d'investissements (je suis désolée si je te fais peur...)...

Par **zazou**, le **08/07/2007** à **15:27**

Bienvenu à toi et super la présentation. Tu as bien de la chance pour le temps, moi c'est :cry:

desespérant, temps d'automne chez moi Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **anonym**, le **08/07/2007** à **15:56**

:)

Salut à toi ! Image not found or type unknown

En tout cas je trouve que ta technique est la bonne : revoir du droit l'été mais seulement ce qui te plaît (ce qui te permets en plus de consolider tes connaissances), et tu decouvrira les matières de L2 en temps utile !

Par **Katharina**, le **08/07/2007** à **20:33**

:))

bienvenue Image not found or type unknown

je me reconnais presque totalement dans ta présentation ^^ ça fait plaisir de voir une étudiante réellement passionnée et qui s'investit réellement dans ce qu'elle fait ; 4 mois de vacances c'est beaucoup trop long pour moi aussi j'y ai pris gout j'ai hâte que ça recommence :wink:

au plus vite même si la L2 ce sera pas du gâteau mais on y arrivera Image not found or type unknown

Par **Sugar**, le **08/07/2007** à **21:15**

:wink:

Merci pour vos messages de bienvenue Image not found or type unknown

Et oui, la L2, ça va pas être de la tarte ! J'ai entendu de nombreuses personnes ou j'ai lu sur des forums (dont celui-ci) que cette deuxième année était sans doute la plus difficile. Je le pense aussi (même si je n'y suis pas encore! lol). Mais bon, je me dis qu'il ne faut pas trop s'inquiéter à l'avance. Cela ne sert à rien de se stresser à trois mois de la rentrée.
Je vois cette deuxième année comme une épreuve, une étape. J'espère qu'elle va confirmer mon intérêt, mon "goût" pour le droit, même si je sais que ce ne sera pas toujours facile, qu'il y aura des moments de gros doutes (d'ailleurs, j'en ai eu un à trois semaines des partiels du premier semestre, je le déconseille à tout le monde!).
En fait, la difficulté ne me fait pas peur, on va dire. C'est un moyen pour moi de me dépasser, d'aller toujours plus haut, de gagner quelque chose (enfin, là, je me projette un peu trop dans l'avenir : j'ai eu ma L1 mais pas encore la L2!) et au final, d'être "fière" de moi, de ce j'ai accompli. J'ai cette vision des choses car les études sont pour moi un moyen de me réaliser. :roll:

J'aime apprendre, je suis très (trop Image not found or type unknown) perfectionniste, surtout quand j'aime la matière

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

et que je veux vraiment réussir.

Outre le droit, j'aime aussi beaucoup les animaux (j'ai deux chiens, 8 chats et 5 chatons qui ont à peine une semaine), la lecture (même si pendant l'année scolaire, je n'ai lu aucun livre : honte à moi! mais j'ai toutes les vacances pour en lire!), j'adore cuisiner (idem, pendant l'année scolaire, j'ai un peu mis la cuisine en stand-by), notamment les patisseries (je suis très - trop - gourmande!).

Je suis allée en droit pour devenir notaire. Mais finalement, je ne suis pas arrêtée sur ce métier en particulier, j'ai d'autres idées en tête, d'autant plus que je suis susceptible de changer encore 100 fois de métier d'ici la fin de mes études (j'ai du mal à me décider, ce qui peut être très pénible!). En ce moment, j'opterai plus pour avocat publiciste (alors que je n'ai jamais fait de droit administratif mdr!). Dommage qu'il n'existe pas de saisine du Conseil constitutionnel par le particulier, sinon je serais "avocat constitutionnaliste" (je sais même pas si ça se dit!). Va savoir pourquoi mais je suis très attirée par cette juridiction.

:oops:

Je me suis encore bien étalée Image not found or type unknown Quand je commence à parler, je ne m'arrête plus, lol!

:arrow: :wink:

Bonne soirée, il est temps pour moi de Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **nicomando**, le **09/07/2007** à **09:49**

Binjour Sugar

bienvenue à toi sur ce forum et surtout merci pour cette superbe présentation. Tu es vraiment très agréable à lire tu as la plume facile c'est un atout en droit.
Je suis content que le droit soit devenue une véritable passion pour toi je partage la même.
Si je peux te donner un conseil ne reste pas bloquée sur le métier de notaire il existe plein de métier en droit que l'on ne soupçonne pas. D'autant plus que les matière qui te plaisent ne sont pas trop celle des notaires. Je pense que les années suivantes tu adorera la science po puis l'histoire des idées politiques ...

Bon courage à toi.

Au fait je viens de finir mon M2 à la fac d'Aix Marseille 3 peut être es tu à cette fac. Si tu as besoin de conseil n'hésite pas.

Par **Sugar**, le **09/07/2007** à **10:53**

Bonjour Nicomando,

Tu soulèves un point important : ne pas rester bloquer sur le métier de notaire.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Certes, je me suis inscrite en droit pour devenir notaire. Mais, à présent, quand j'y repense, c'était un moyen pour moi de me décider car comme je l'expliquais dans mon premier message, j'ai besoin d'un point d'attache, j'ai besoin de savoir où je vais. Indécise, je devais choisir (j'ai vraiment eu du mal, et pour couronner le tout, j'ai un caractère de "balance", je passe d'un extrême à l'autre...). J'avais cette idée de métier alors je me suis dit : "arrête de chercher midi à quatorze heures, tu veux devenir notaire, tu fais du droit". Le sujet était clos.
Au cours de cette première année de droit, j'ai commencé à voir les choses différemment. Au premier semestre, j'ai eu un cours d'institutions juridictionnelles : j'ai découvert avec plus de précisions d'autres professions telles que magistrat, avocat (et encore, ce sont des professions très classiques quand on parle des métiers du droit), etc. J'ai cessé de voir le notariat comme la seule porte de sortie. J'ai ouvert mon esprit à d'autres possibilités. De plus, je me suis vite aperçue que ce n'est pas en première année que l'on décide de son futur métier, en tous cas pour moi. Je viens à peine de découvrir le droit, j'ai abordé peu de matières fondamentales en première année. Il est donc judicieux (dans mon cas) d'attendre encore un peu, d'avoir plus de maturité dans cette matière pour me décider véritablement.
Et comme tu le soulignes, les matières qui me plaisent le plus ne sont pas trop celles de notaire ! Je vais raconter une petite "anecdote".
Au début de l'année, j'étais donc arrêtée sur le métier de notaire et il est vrai que de prime abord, je préférais le droit des personnes au droit constitutionnel (ce dernier me paraissait plus difficile à aborder, à comprendre les mécanismes, les tds étaient plus difficiles à faire). Je disais donc que j'appréciais plus le droit privé et que j'avais du mal à comprendre les publicistes. Un copain m'a dit un jour : " je te verrais bien préfet" (mdr! est-ce un compliment ? A vrai dire, je ne sais pas trop!). Cela me faisait bien rire, car qui dit préfet, dit matières de droit public.
C'est au second semestre que les choses ont changé ; enfin surtout au moment du partiel de droit constitutionnel du premier semestre. J'ai abordé ces premiers partiels avec beaucoup de stress car selon moi, je m'étais mal préparée à cause d'une remise en question au moment des révisions. J'avais peur d'échouer, de me prendre une taule.
En faisant le partiel de droit constitutionnel, j'ai eu un déclic : j'ai aimé composer, j'ai aimé réfléchir sur le sujet. J'ai pris plaisir à faire cet examen. A la sortie, je n'étais pas 100% satisfaite de moi (je pense que cela n'arrivera jamais! J'ai du mal à m'auto-évaluer et à savoir si j'ai réellement réussi ou pas). Mais, j'étais plus sereine (d'autant plus que cette matière est l'une des plus importantes (gros coeff) et la plus difficile à mes yeux d'élève de première année) : je n'avais pas foiré. Ouais, j'étais soulagée.
Le deuxième semestre a commencé, j'étais énormément motivée (effet des partiels ?). Et surtout, ma vision sur le droit public avait totalement changé. Tout de suite, j'ai adoré le droit constitutionnel de la Ve République avec ce cher Général de Gaulle. La construction de la Ve République, les compromis, l'ambiguité du texte constitutionnel de 1958, l'interprétation du général de Gaulle, le présidentialisme majoritaire, la cohabitation : j'adorais (j'aime toujours d'ailleurs) ! Et puis, c'est vrai, je l'avoue ma note au partiel du premier semestre m'a encore plus motivé. J'avais réussi, alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?
Et puis, grâce à cette matière, j'ai vraiment compris le monde qui m'entoure. Avant, j'étais un peu "inculte", je ne m'y intéressais pas vraiment, l'Assemblée nationale, le président de la République, la Constitution, c'était un peu du charabia pour être honnête (pour moi, la Constitution du 4 octobre 1958, cela se résumait à : "le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple" mdr! quelle vision restrictive!). Avec le droit constitutionnel, je suis rentrée au coeur de ces institutions, j'ai compris comment elles fonctionnaientt. En plus, cette année : élections présidentielles, législatives... Cela tombait relativement bien !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

La petite élève de première année qui fuyait les matières de droit public était devenue tout autre. J'ai aimé le droit de la famille mais pas autant que le droit constitutionnel de la Ve République (ma prof était vraiment excellente et passionnée par cette matière, je le répète! Cela y fait beaucoup, à mon avis).
Tout ça pour dire que l'on est pas à l'abri de reviremment (de jurisprudence?lol), même les plus extrêmes. C'est pourquoi, je sais pertinemment que je ne dois pas me bloquer sur le notariat, d'autant plus que le droit offre une multitude de possibilités. J'ai encore quelques années pour me décider et choisir la branche qui me correspondra le mieux et où je m'épanouirai.
J'ai aussi aimé, au cours du second semestre, les institutions administratives (avec cette matière, j'ai enfin su ce que faisait précisément un préfet ; elle m'a totalement ouvert les yeux sur le fonctionnement de l'administration) et science politique, mais je m'en suis rendue compte qu'au moment des révisions (ma prof était très gentille mais on s'endormait facilement, surtout que c'était au moment de la digestion!lol).

Par contre, je ne suis pas à la fac d'Aix, je suis à la fac de Toulon. Je pense que je vais y rester jusqu'à la fin de ma licence et après j'irai dans une autre fac. En effet, les masters proposés par ma fac sont peu nombreux et ne m'intéressent pas vraiment. Et puis, c'est vrai, je l'avoue, je veux partir de chez Papa-Maman ! Et si possible aller dans une grande ville...

Bonne journée!

Par **candix**, le **09/07/2007** à **13:59**

bienvenue par minou

Par **fan**, le **11/07/2007** à **23:51**

:)

Bienvenue Sugar. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés